



# LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES - PARCOURS LANGUES ET CULTURES OCÉANIENNES



## DESRIPTIF

### DE LA FORMATION

La licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales parcours Langues et cultures océaniques (LLCER-LCO) s'inscrit dans le cadre de la politique linguistique et éducative définie par l'accord de Nouméa (1998) qui dispose que : « Les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie. Leur place dans l'enseignement et les médias doit donc être accrue et faire l'objet d'une réflexion approfondie. »

Cette licence vise à renforcer les compétences langagières orales et écrites en langues kanak ; à former à la valorisation et à la transmission du patrimoine linguistique et culturel océanien ; à consolider la maîtrise du français et de l'anglais ; à construire une compétence large et solide en sciences du langage et en sciences humaines permettant une compréhension et une comparaison des langues, des cultures et des sociétés de l'Océanie ; à fournir des bases indispensables à toute réflexion sur l'acquisition

et l'apprentissage du langage et des langues et préparer aux métiers de l'enseignement en contexte multiculturel et multi/plurilingue.

Les enseignements donnés dans le parcours Langues et cultures océaniques permettent aux étudiantes et aux étudiants de connaître et d'apprendre les cultures océaniques en général et kanak en particulier et surtout les langues qui sont parlées non seulement dans l'archipel calédonien mais dans toute l'Océanie.

## SECTEURS

### D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

- ↳ ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT
- ↳ CHARGÉE OU CHARGÉ D'ACTION CULTURELLE
- ↳ MÉDIATRICE OU MÉDIATEUR CULTUREL

## EXEMPLES

### D'ENSEIGNEMENTS

- Littératures orales océaniques
- Langues kanak (a'jië, paicî, drehu, nengone)
- Littératures calédoniennes et du Pacifique
- Anthropologie de l'environnement
- Arts océaniques



## POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiantes et étudiants qui le souhaitent peuvent également poursuivre des études supérieures au sein du master en sciences humaines « Humanités » au département LLSH ainsi qu'au master LLCER (à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales), et des Sciences du langage ou des sciences humaines (anthropologie, sociologie).